

LIANCOURT magazine

Un aménagement
éco-responsable
autour du groupe
scolaire Jean
Macé et de l'église
Saint-Martin



ILS FONT LIANCOURT :

Docteur Cateloy : 50 ans
de médecine générale
p.4

INTERCOMMUNALITÉ :

Ouverture de la MSP
de la Vallée Dorée
p.10

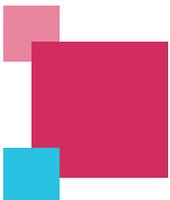
ÉVÈNEMENTS :

Le retour des cavalcades !
p.22



SOMMAIRE

*	4	ILS FONT LIANCOURT Docteur Claude Cateloy : 50 ans de médecine générale à Liancourt
*	7	VIE MUNICIPALE Première réunion de Conseil Municipal au sein de l'hôtel de ville
*	8	ÉVÈNEMENTS 25 ans d'amitié franco-allemande !
*	10	INTERCOMMUNALITÉ Ouverture de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de la Vallée Dorée
*	12	LE DOSSIER Un aménagement éco-responsable autour du groupe scolaire Jean Macé et de l'église Saint-Martin
*	19	LIANCOURT EN CHANTIER Aménagement paysager à la RPA "Georges Dottin" Un parking visiteurs au stade municipal René Naudot
*	20	ÉVÈNEMENTS Un grand succès pour la journée Arts de rue !
*	22	ÉVÈNEMENTS Le retour des cavalcades !
*	24	ÇA BOUGE À LIANCOURT
*	27	LIANCOURT PRATIQUE Permanences des élus



ÉDITORIAL

LIANCOURT ENFIN DÉSENCLAVÉE !

Dès ma première élection en tant que Maire de Liancourt en 1989, j'ai été convaincu de la nécessité de raccorder notre commune à un axe routier important afin d'assurer son développement. Cette route à grande circulation, la RD 1016 (ex RN 16), ne pouvait relier directement Liancourt qu'en empruntant une partie des terrains non construits situés entre Laigneville, Cauffry, Mogneville et notre commune.

Ce projet routier a été inscrit, à ma demande, dans le programme pluriannuel du Conseil Départemental de l'Oise, lorsque j'en étais Vice-Président, entre 2004 et 2015. Les études préalables ont été réalisées et la Déclaration d'Utilité Publique a été délivrée par le Préfet de l'Oise de l'époque.

Lors du changement de majorité au Conseil Départemental de l'Oise, en 2015, le nouveau Président, Edouard Courtial, a, sur ma demande et parce qu'il jugeait le projet pertinent, décidé de faire aboutir ce dossier.

Les travaux ont débuté en 2019 et se sont achevés en 2022. Leur coût s'élève à 13,7 millions d'euros, totalement financés par le Conseil Départemental de l'Oise.

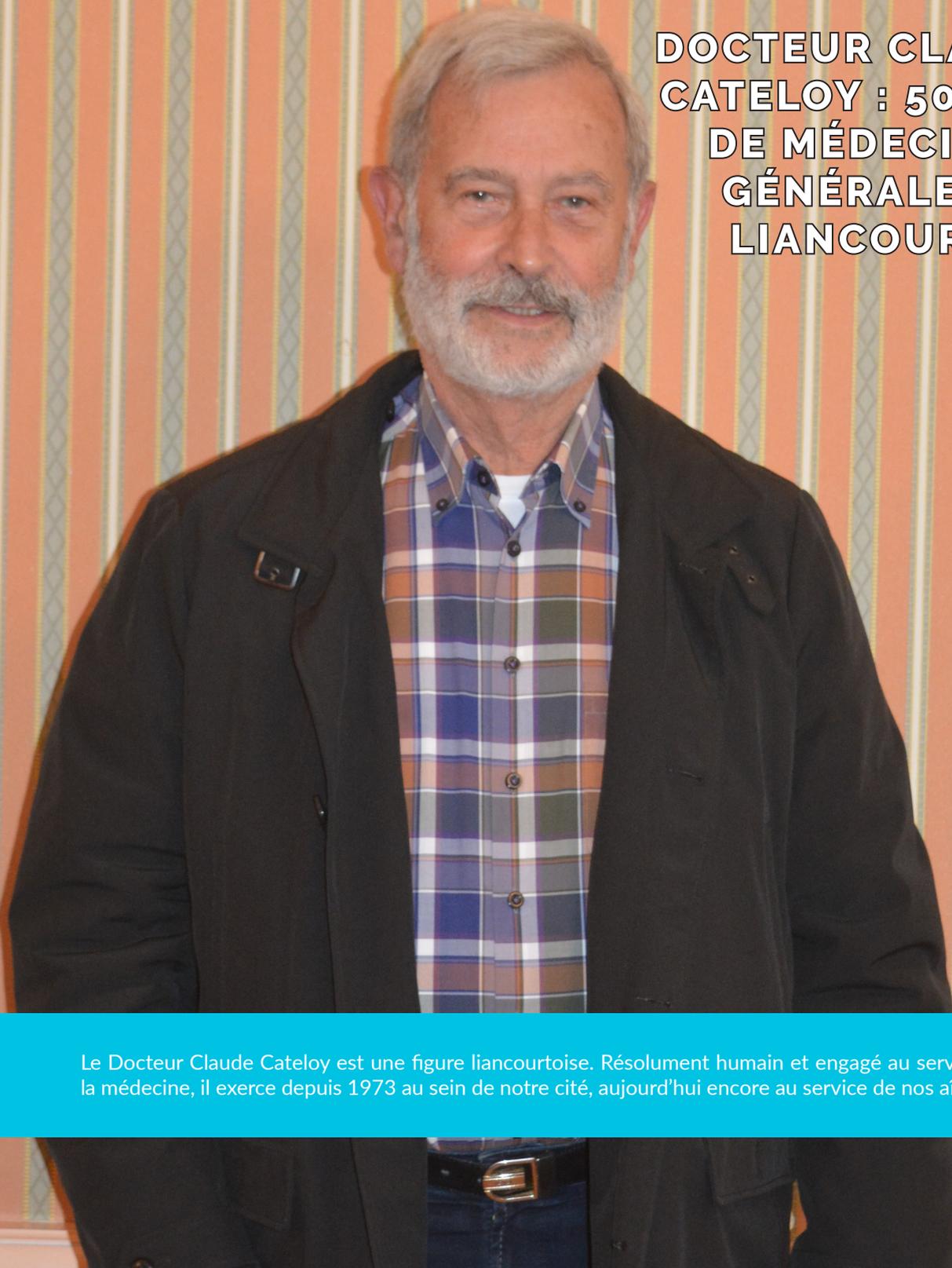
Parallèlement à cette route, une voie douce a été aménagée afin de relier les communes de Liancourt et Mogneville à celles de Cauffry et Laigneville et ainsi favoriser les déplacements en vélo jusqu'aux équipements intercommunaux comme la piscine de la Vallée Dorée ou le parc Chédeville.

Finalement, le 15 juin 2022, j'ai eu le plaisir d'inaugurer, aux côtés de Nadège Lefèbvre, Présidente du Conseil Départemental de l'Oise, cette nouvelle voie, la RD 262.

Celle-ci permet d'améliorer les temps de parcours des automobilistes et renforce également la sécurité des riverains de l'avenue Albert 1^{er} qui ont vu baisser considérablement le trafic routier.



Roger Menn,
Maire de Liancourt
Président de Oise Habitat

A portrait of Dr. Claude Cateloy, a middle-aged man with grey hair and a beard, wearing a dark jacket over a plaid shirt. He is standing in front of a wall with vertical stripes in orange, grey, and white. The text is overlaid on the right side of the image.

**DOCTEUR CLAUDE
CATELOY : 50 ANS
DE MÉDECINE
GÉNÉRALE À
LIANCOURT**

Le Docteur Claude Cateloy est une figure liancourtoise. Résolument humain et engagé au service de la médecine, il exerce depuis 1973 au sein de notre cité, aujourd'hui encore au service de nos aînés.

DES ÉTUDES DE MÉDECINE À AMIENS

Claude Cateloy est né à Amiens après la guerre. Il aime à rappeler qu'il a bénéficié de l'ascenseur social des années 60. À cette époque, tout le monde n'avait pas la possibilité d'aller au lycée et son instituteur remarque rapidement ses capacités. Il informe alors ses parents du potentiel de leur fils et leur propose que celui-ci puisse poursuivre sa scolarité après le certificat d'études. Ses parents acceptent et le hasard des mutations de son père, motard dans la police nationale, permet à Claude Cateloy d'intégrer le prestigieux lycée Hoche à Versailles. Il bénéficie ainsi d'un enseignement de qualité qui favorisera sans aucun doute sa réussite. Scientifique, Claude Cateloy souhaite dès la classe de première se tourner vers des études de médecine. Là encore, ses parents acceptent et soutiennent son choix de s'orienter vers des études longues. Il intègre ainsi la Faculté de médecine d'Amiens.

L'OUVERTURE DU CABINET MÉDICAL À LIANCOURT

Le Docteur Cateloy s'installe à Liancourt en 1973. C'est son épouse qui trouve la maison familiale qui accueillera également le cabinet médical. Ce jeune nouveau médecin n'a aucune difficulté à constituer rapidement une patientèle. En effet, il a déjà effectué plusieurs remplacements du Docteur Vannier. Il connaît par ailleurs beaucoup de monde dans le bassin liancourtois, notamment grâce à ses emplois d'été au sein de l'entreprise Kuom de Cauffry. Enfin, le départ à la retraite du Docteur Mortier facilite également son installation et le Docteur Cateloy devient rapidement un médecin de famille très apprécié. Il enseigne également à la Faculté de médecine d'Amiens à des étudiants de 3^{ème} cycle durant une trentaine d'années car il est primordial pour lui de transmettre son savoir et de former de nouveaux médecins. Il exercera son activité de médecin libéral durant 37 ans et garde de cette période de bons et de mauvais souvenirs, un docteur devant parfois faire face à des moments difficiles, notamment lorsque des maladies graves touchent les patients dont il est proche. Il ferme son cabinet médical le 31 décembre 2010 mais il n'arrête pas pour autant définitivement l'exercice de la médecine.

MÉDECIN RATTACHÉ À LA MAISON DE RETRAITE DE LIANCOURT

Ainsi, le Docteur Cateloy devient médecin au sein de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes de Liancourt. Cet EHPAD est le plus important de l'Oise avec près de 200 résidents. Il se rend donc chaque matin à la maison de retraite et travaille en lien direct avec le personnel soignant et non soignant afin d'assurer le suivi médical des personnes âgées. Son engagement est précieux compte-tenu du manque cruel de médecins généralistes dans notre secteur. En effet, les médecins libéraux en activité ne pourraient pas assurer le suivi médical des résidents de la maison de retraite. Le Docteur Cateloy contribue ainsi à maintenir une bonne prise en charge médicale de nos aînés qui ne sont plus à domicile.

SON ENGAGEMENT AU SEIN DU CENTRE DE VACCINATION DU LIANCOURTOIS

Lors de la pandémie de Covid-19, le Docteur Cateloy s'engage une fois encore au service de notre territoire et de ses habitants. À la demande du Docteur José Cuheval, Président de la Communauté Territoriale des Professionnels de Santé, il intègre le centre de vaccination du Liancourtois installé dans la salle annexe Guy Lejeune.

Comme de nombreux autres professionnels de santé, notamment retraités, il répond présent afin de faire face à l'enjeu sanitaire de lutte contre l'épidémie de Covid-19. Le centre de vaccination va fonctionner du 1^{er} avril au 23 octobre 2021 puis du 7 décembre 2021 au 15 février 2022 et va permettre aux habitants de notre bassin de vie de se faire vacciner au plus près de chez eux. Tout le monde a pu apprécier la qualité de l'accueil et de la prise en charge médicale au sein de ce centre de vaccination à taille humaine.



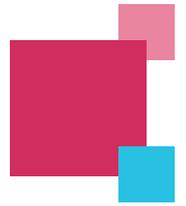
La vie du Docteur Cateloy ne se résume toutefois pas à l'exercice de la médecine. Marié, il est père de deux enfants qui ont réalisé des études pour devenir respectivement anesthésiste réanimateur et ingénieur. Il est également grand-père d'une petite-fille professeur de danse et chorégraphe et d'un petit-fils qui poursuit des études en master de droit. Enfin, il pratique le jujitsu sur son temps libre.

UNE PASSION POUR LE JUJITSU

Claude Cateloy s'adonne au judo durant sa jeunesse mais est contraint d'arrêter, faute de temps. Il décide de reprendre le sport en 1998 et rejoint le Judo Club Liancourtois. Il y pratique notamment le jujitsu, art basé sur la défense qui exclut le risqué mais nécessite un véritable engagement du corps et de l'esprit. Claude Cateloy est ceinture noire 3^{ème} Dan et a la possibilité de donner des cours. Il n'hésite donc pas à répondre présent lors des manifestations organisées par la municipalité comme lors de la journée "Un temps pour soi" en 2018 au cours de laquelle il initie les jeunes au self défense.

Le Docteur Claude Cateloy est un médecin engagé et impliqué dans la vie liancourtoise depuis 50 ans. Il espère voir rapidement l'installation de nouveaux médecins dans le bassin liancourtois afin de pouvoir répondre aux nécessités de santé dans les années à venir, lorsque lui et ses collègues les plus âgés arrêteront définitivement l'exercice de la médecine générale.





PREMIÈRE RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE L'HÔTEL DE VILLE

L'équipe municipale élue le 15 mars et installée le 26 mai 2020 n'avait jusqu'alors jamais siégé dans la salle du Conseil Municipal située dans l'hôtel de ville. En effet, la situation sanitaire liée au Covid-19 et la nécessité de respecter la distanciation sociale avaient obligé les élus à se réunir dans la vaste salle du restaurant scolaire.

Plus de deux ans après les élections, un premier Conseil Municipal s'est donc tenu au sein de l'hôtel de ville, le 14 octobre 2022. Lors de cette séance, les élus ont notamment adopté le rapport annuel 2021 sur le service d'élimination des déchets ménagers et assimilés concédé à la Communauté de Communes du Liancourtois - La Vallée Dorée (CCLVD). Ce fut l'occasion pour les élus de la majorité de renouveler leur souhait auprès de la CCLVD de débiter la période de ramassage des déchets verts non pas au mois d'avril mais au mois de mars compte-tenu de l'arrivée de plus en plus précoce de la douceur et donc de la repousse de l'herbe. Ils demandent également pour les mêmes raisons de ne pas interrompre le ramassage des végétaux durant trois semaines au mois d'août.

Les élus ont également adopté à l'unanimité une demande de subvention d'investissement auprès du Conseil Régional "Hauts-de-France" et auprès de l'État au titre de la Politique de la Ville pour l'aménagement de la cellule commerciale située 33 rue Victor Hugo. Cet emplacement, qui hébergeait auparavant la BNP, va accueillir les nouveaux locaux de la Mission Locale du Clermontois, du Liancourtois et de la Vallée du Thérain. En effet, la Mission Locale qui assure le suivi de plusieurs centaines de jeunes âgés de 16 à 25 ans est désormais à l'étroit dans les locaux du Centre Communal d'Action Sociale. Des travaux de rénovation et de remise aux normes doivent être réalisés afin d'offrir de bonnes conditions d'accueil aux salariés de la Mission Locale et aux jeunes du bassin liancourtois. Le montant des travaux est estimé à 235 213 € HT.



25 ANS D'AMITIÉ FRANCO-ALLEMANDE !

Le comité de jumelage Liancourt-Mainburg a eu le plaisir de recevoir une délégation allemande lors du week-end de la Pentecôte, du 4 au 6 juin 2022. Après deux longues années placées sous le signe du Covid-19, les membres des deux comités de jumelage étaient très heureux de pouvoir enfin se retrouver sous le soleil et dans la convivialité.

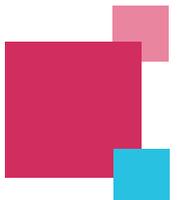
Helmut Fischtner, Maire de Mainburg, était du voyage et a souhaité offrir deux arbres à la ville de Liancourt, à l'occasion du 25^{ème} anniversaire du jumelage, symboles de la force et de la permanence du lien qui unit les deux villes jumelles.

L'un de ces arbres a été planté dans le parc de l'hôtel de ville, lundi 6 juin, en présence de Roger Menn, Maire de Liancourt, d'Adeline Mestre, Maire-adjointe chargée des jumelages et de Patricia Camberlin, Présidente du comité de jumelage Liancourt-Mainburg.

Cette plantation était suivie d'une réception au restaurant scolaire lors de laquelle les deux élus ont, dans leurs discours respectifs, rappelé l'importance de l'amitié franco-allemande et la nécessité de garder une Europe forte et unie afin de préserver la paix.

Les Allemands et les Français ont ensuite partagé le verre de l'amitié et ont immortalisé cette rencontre par une photo souvenir avant de se quitter.







OUVERTURE DE LA MAISON DE SANTÉ PLURIPROFSSIONNELLE DE LA VALLÉE DORÉE

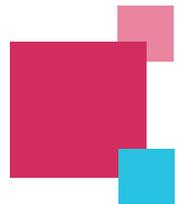
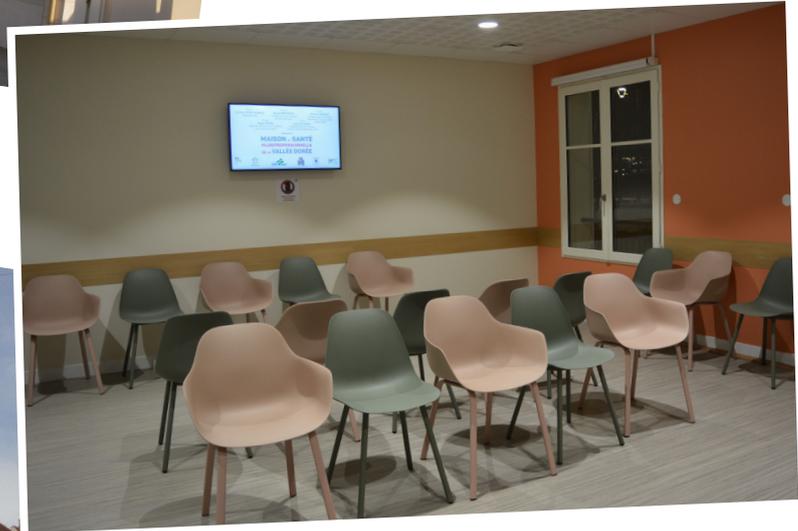
Le projet de Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP), labellisé par l'Agence Régionale de Santé "Hauts-de-France" et porté par la Communauté de Communes du Liancourtois - La Vallée Dorée (CCLVD) est arrivé à son terme. Depuis le début du mois de novembre, la MSP de la Vallée Dorée accueille les patients dans des locaux modernes et spacieux. Les locaux ont été inaugurés le 25 novembre en présence d'Olivier Ferreira, Président de la CCLVD et de Roger Menn, Vice-Président chargé de la santé et Maire de Liancourt.

C'est sur un terrain situé 30 rue Victor Hugo, d'une valeur de 165 000 € et cédé gratuitement par la commune de Liancourt, que la MSP a été réalisée par le cabinet d'architecte Arcasa SARL (Verneuil-en-Halatte - 60). Une dizaine d'entreprises locales sont intervenues sur ce chantier, notamment les sociétés Chamereau (Fitz-James - 60) et Europe Toitures (Verderonne - 60).

La CCLVD, grâce à l'arrivée d'un nouvel Architecte des Bâtiments de France (ABF), a obtenu l'autorisation de démolir la maison située 32 rue Victor Hugo, après des années de refus émanant de l'ancien ABF, Jean-Lucien Guénoun ! Le premier coup de pelle a été donné le 12 avril 2022 en présence des descendants de la famille Bertin à laquelle appartenait cette maison. Cette démolition a permis de réaliser un trottoir aux normes Personnes à Mobilité Réduite jusqu'au rond-point Olgiate Comasco et d'installer trois nouveaux candélabres afin de renforcer l'éclairage public de ce secteur. La disparition de cette bâtisse en ruine, envahie par les arbres, valorise l'entrée du centre-ville et met en avant les locaux de la MSP de la Vallée Dorée ainsi que ceux de la résidence Camille Desmoulins.

La MSP de la Vallée Dorée comprend deux niveaux pour une surface totale de 800 m² pouvant accueillir jusqu'à huit praticiens médicaux et paramédicaux. Le projet médical est porté par le Docteur José Cucheval, Président de la Communauté Territoriale des Professionnels de Santé de la Vallée Dorée. La MSP héberge dès à présent un podologue, deux cabinets infirmiers, deux médecins généralistes avec un remplaçant régulier et un rhumatologue. Des médecins spécialistes réaliseront des consultations de manière régulière (cardiologue...). Enfin, ce nouvel équipement devra permettre, à moyen terme, d'accueillir et de former de jeunes étudiants en médecine, qui pourront par la suite s'installer.

Le coût de la réalisation de la MSP de la Vallée Dorée s'élève à 2 775 000 €. La CCLVD a bénéficié de différents financements avec les subventions de la région "Hauts-de-France" (764 720 €) et de l'État dans le cadre du Plan de Relance (688 247 €) et du remboursement du FCTVA (502 033 €). Le reste à charge pour la CCLVD s'élève donc à 820 000 €. Le fonctionnement de cette structure est également financé par l'intercommunalité.





UN AMÉNAGEMENT ÉCO-RESPONSABLE AUTOUR DU GROUPE SCOLAIRE JEAN MACÉ ET DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

Un vaste chantier d'aménagement de l'avenue du Général de Gaulle, de la place du Chanoine Snejdareck et de la ruelle Niville a débuté en janvier 2022. Les travaux d'une durée approximative de 18 mois devraient s'achever en juin 2023. Ils permettront à la fois de sécuriser les abords du groupe scolaire Jean Macé et du collège La Rochefoucauld mais aussi de réguler le stationnement anarchique sur la place du Chanoine Snejdareck. Ce projet s'inscrit dans une démarche innovante en matière de gestion des eaux pluviales et de lutte contre les îlots de chaleur.

LA PHASE ADMINISTRATIVE DU PROJET

La phase administrative avant le démarrage d'un projet est toujours longue mais sur ce dossier, elle l'a été d'autant plus qu'elle s'est déroulée durant la crise sanitaire du Covid-19.

Ainsi, les élus ont souhaité lancer le projet d'aménagement de l'avenue du Général de Gaulle, de la place du Chanoine Snejdareck et de la ruelle Niville à la fin de l'année 2019. La commune de Liancourt a publié un avis d'appel à la concurrence sous forme de marché à procédure adaptée pour la mission de maîtrise d'œuvre sur le site des Marchés Sécurisés le 19 décembre 2019 et le maître d'œuvre a été désigné lors de la réunion de Conseil Municipal du 6 juillet 2020.

L'équipe composée du bureau d'études spécialisé dans les voies et réseaux divers, le Cabinet SECT-VRD (Pontpoint - 60) et d'un cabinet d'urbanisme, GP Architectes (La Chapelle en Serval - 60), a travaillé aux côtés des exécutifs de la commune de Liancourt, de la Communauté de Communes du Liancourtois - la Vallée Dorée (CCLVD) et de leurs services. Pour rappel, les grandes lignes du projet s'articulaient autour des impératifs suivants : sécurisation du groupe scolaire Jean Macé et du collège La Rochefoucauld, création d'un parvis de l'église Saint-Martin, réorganisation de l'ensemble des stationnements, accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR), création d'une voie de circulation douce, traitement écologique des eaux pluviales, mise aux normes des réseaux d'assainissement "eaux usées", "eaux pluviales" et "adduction d'eau potable".

Après de nombreuses réunions de travail, le projet définitif d'aménagement de ce secteur a été acté au 4^{ème} trimestre de l'année 2020. La CCLVD a dû mener des expertises sur l'état de ses réseaux. Dès lors que toutes les problématiques ont été soulevées, la CCLVD a adressé un avis d'appel à la concurrence sous forme de marché à procédure adaptée sur le site des Marchés Sécurisés le 27 août 2021. L'ouverture des plis a eu lieu le 4 octobre puis la commission d'analyse des offres s'est réunie le 19 novembre 2021. Les entreprises retenues ont enfin pu être désignées et les travaux ont débuté en janvier 2022.

LA SÉCURISATION DE L'AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE ET LA CRÉATION D'UNE VOIE DOUCE

L'avenue du Général de Gaulle est une voie importante de notre cité, avec un trafic assez soutenu, notamment aux heures d'entrée et de sortie des écoles. Cette avenue dessert de nombreux équipements et services fréquentés par des enfants et des jeunes : la piscine de la Vallée Dorée, le collège La Rochefoucauld, l'S.Pass'Jeunes, le centre de loisirs municipal et l'école élémentaire Jean Macé. Le développement des incivilités (stationnement anarchique et non-respect des feux tricolores) a poussé les élus à élaborer un projet de sécurisation de ce secteur. Ainsi, afin de limiter la vitesse des véhicules, la largeur des voies de circulation a été réduite et des plateaux ralentisseurs ont été positionnés tout au long de l'avenue. A l'issue des travaux, cette partie sera réglementée en zone 30. Les élus ont également souhaité mettre en place une voie de circulation douce afin de favoriser les déplacements à pied, à vélo ou en trottinette. Elle est séparée des voies de circulation par des noues paysagères qui permettent d'agrémenter le cheminement des piétons et cyclistes tout en les protégeant du passage des véhicules. Cette voie douce reliera à terme d'autres équipements de la ville et de l'intercommunalité.



Une meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite

L'ensemble du projet permet une meilleure accessibilité des personnes à mobilité réduite aux différents services et équipements (écoles, église Saint-Martin, parking ruelle Niville...). Des places de stationnement dédiées sont également prévues dans ce secteur qui n'en possédait pas.



LA CRÉATION D'UN PARVIS SUR LA PLACE DU CHANOINE SNEJDARECK

Un autre point noir en termes de circulation et de sécurité dans ce secteur est la place du Chanoine Snejdareck, notamment lors des entrées et sorties d'école mais également lors des offices religieux, mariages ou obsèques se déroulant dans l'église Saint-Martin. Cette zone dessert, elle aussi, de nombreux équipements et services comme l'école maternelle Jean Macé, la structure multi-accueil municipale "Le Nid Douillet", la résidence pour personnes âgées Georges Dottin, l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, un laboratoire d'analyses et des praticiens médicaux ou paramédicaux... Là encore, les élus ont souhaité réguler la circulation et le stationnement des véhicules et offrir un lieu de détente et de convivialité aux Liancourtois. Il a donc été décidé de créer un parvis devant l'église, légèrement réhaussé afin d'éviter l'incursion d'automobilistes. Ce nouvel espace sera agrémenté d'arbres, de bancs et d'une fontaine à jets. Le parvis restera toutefois accessible aux véhicules des pompes funèbres lors des obsèques et des mariés lors des noces religieuses.



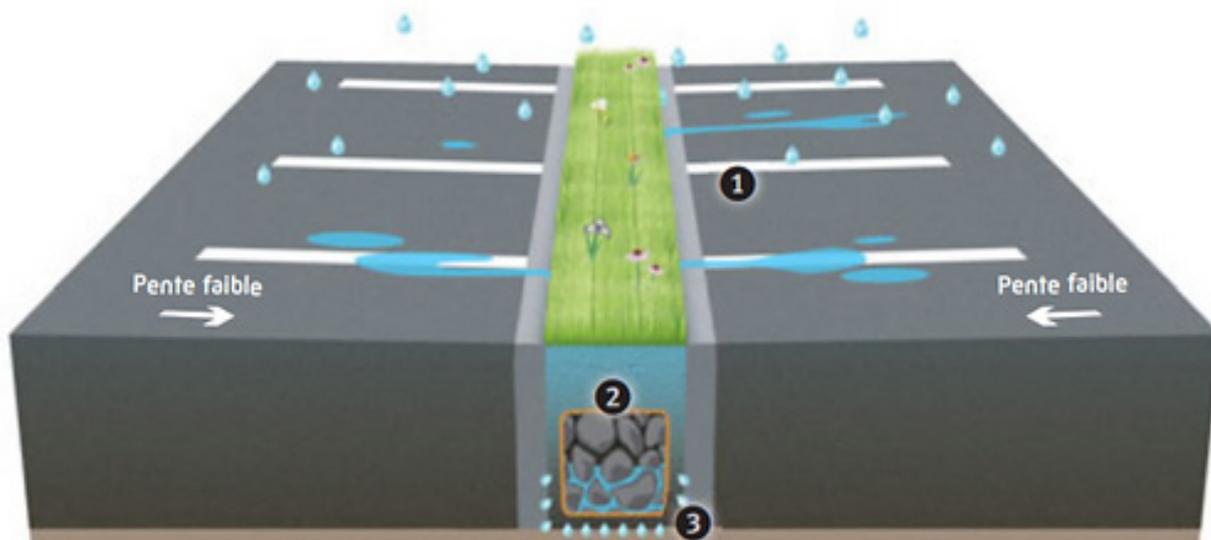
ELARGISSEMENT DE LA RUE NIVILLE ET CRÉATION D'UN PARKING

La dernière phase des travaux concernera la ruelle Niville. Cette voie dessert l'école maternelle Jean Macé mais également le centre-ville de Liancourt. Elle fera l'objet d'un élargissement notamment afin de sécuriser les cheminements piétonniers. Un parking sera réalisé sur le terrain de l'ancien skate-park, à l'arrière du centre de loisirs municipal. Il servira aux parents d'élèves aux heures des entrées et sorties d'école mais aura également pour but d'offrir la possibilité de rejoindre rapidement à pied les commerces situés à proximité de la place de La Rochefoucauld.



UN PROJET INNOVANT EN MATIÈRE DE TRAITEMENT DES EAUX PLUVIALES

Notre commune est à l'avant-garde en matière d'adaptation au dérèglement climatique qui commence à nous toucher assez sévèrement. Ainsi, le projet d'aménagement de l'avenue du Général de Gaulle, de la place du Chanoine Snejdareck et de la ruelle Niville est l'un des premiers chantiers dans le département de l'Oise à prendre en charge les enjeux climatiques auxquels nous devons faire face.



Les choix réalisés par les élus sont une parfaite illustration des techniques de gestion alternative des eaux pluviales à mettre en place dans nos communes. Le principe est de se passer des canalisations et d'infiltrer l'eau de pluie dans les sols afin de recharger les nappes phréatiques. Ainsi, des espaces verts et des massifs drainants permettant d'augmenter le stockage d'eau dans le sol sont aménagés pour recevoir l'eau de pluie des voiries et des toitures environnantes. Les places de parking créées drainent également les eaux de pluie. Ce projet permet donc une désimperméabilisation des sols de ce secteur urbain.

Les eaux de pluie issues des toitures de l'église Saint-Martin seront recueillies dans une cuve de 30 000 litres placée sous le futur parvis, avant d'être renvoyées dans le milieu naturel. Cette eau sera en outre utilisée pour l'arrosage des espaces verts et pour l'alimentation de la balayeuse de la ville. Les eaux de pluie issues des toitures de l'école élémentaire Jean Macé seront, quant à elles, conduites vers les noues situées dans l'avenue du Général de Gaulle. Enfin, les pluies tombant sur les voies de circulation ou les emplacements de stationnement seront stockées sous les places de parking, avant d'être infiltrées ou bien renvoyées vers les noues.



Les noues d'infiltration ont été plantées au cours du mois de novembre de vivaces et d'arbres de haute tige. Ces végétaux permettront à la fois d'absorber une partie des eaux de pluie mais aussi de lutter contre les îlots de chaleur propres au milieu urbain. Ces plantations ont été effectuées par le service espaces verts de la ville de Liancourt et les enfants de l'école élémentaire Jean Macé y ont été associés.

MONTANT DES TRAVAUX

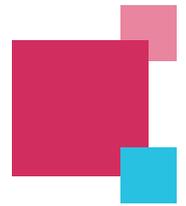
Ce vaste chantier a bien sûr un coût important. Les travaux sont menés conjointement par la ville de Liancourt pour la partie aménagement urbain et par la CCLVD qui met aux normes ses réseaux d'assainissement "eaux usées", "eaux pluviales" et "adduction d'eau potable". Le montant total des travaux s'élève à 3 688 077 € TTC (1 088 173 € pour la CCLVD et 2 599 904 € pour la commune). Des demandes de subvention ont été déposées et la ville de Liancourt dispose déjà de financements de l'État (717 230 € au titre de la DETR et de la DSIL Plan de Relance) et du Conseil Départemental de l'Oise (172 270 €). L'Agence de l'Eau Seine-Normandie subventionne quant à elle 80 % des travaux de désimperméabilisation des sols, de création des noues et de récupération des eaux de pluie.

Les travaux devraient prendre fin durant l'été 2023. Les riverains et les usagers des différents services et équipements pourront ainsi profiter à la rentrée prochaine d'un quartier adapté aux enjeux de demain où l'humain et la nature ont toute leur place.

Un chantier où travaillent exclusivement des entreprises locales !

LOTS	DESRIPTIF	ENTREPRISE
1	Assainissement, eaux usées, eaux pluviales	CCLVD
2	Mise en souterrain des réseaux basse-tension et d'éclairage public	EIFFAGE Energie (Nogent-sur-Oise - 60)
3	Voie douce et parkings drainants	DEGAUCHY TP (Cannectancourt - 60)
4	Fontaine, espaces verts et clôtures	Groupe LOISELEUR (Villers-Saint-Paul - 60)
5	Pavage et béton	EIFFAGE Route (Estrées-Saint-Denis - 60)
6	Éclairage public	EIFFAGE Energie (Nogent-sur-Oise 60)





AMÉNAGEMENT PAYSAGER À LA RPA "GEORGES DOTTIN"

Le Conseil Municipal du 6 juillet 2022 a adopté un rapport concernant le projet d'aménagement extérieur de la Résidence pour Personnes Âgées (RPA) "Georges Dottin" par le Groupe Loiseleur. Les travaux ont débuté dans le courant du mois de septembre et devraient s'achever d'ici la fin de l'année 2022. Nos aînés pourront bénéficier de cheminements piétons adaptés, d'un terrain de pétanque, d'une terrasse et de mobilier de jardin. Un espace avec des carrés potagers en hauteur permettront de mettre en place des ateliers jardinage au printemps prochain. La plantation d'arbres et d'arbustes fleuris agrémenteront le parc de la RPA et le réseau d'éclairage extérieur sera modernisé de manière à réduire la consommation électrique. Le coût des travaux s'élève à 116 560 € TTC. Une demande de subvention a été déposée auprès de la région "Hauts-de-France" dans le cadre de la Politique de la Ville.



UN PARKING VISITEURS AU STADE MUNICIPAL RENÉ NAUDOT



Un avis d'appel à la concurrence sous forme de marché à procédure adaptée a été publié sur le site des Marchés Sécurisés le 21 juillet 2022 et dans Oise Hebdo le 27 juillet 2022. Il concerne un projet d'aménagement d'un parking visiteurs au stade municipal René Naudot. Treize entreprises ont retiré le dossier de consultation mais seulement six ont déposé leur offre par voie électronique. Après analyse des offres, la SARL Saem, Maître d'œuvre, a proposé de retenir l'entreprise SNC Eiffage Route Nord Est. Ainsi, lors de la réunion de Conseil Municipal du 14 octobre 2022, l'unanimité des élus a autorisé Monsieur le Maire à signer le marché pour un montant total de 196 103 € TTC. Les travaux ont débuté à la mi-novembre pour une durée approximative de deux à trois mois, en fonction notamment des conditions météorologiques. Cet aménagement a pour but de réguler le stationnement souvent anarchique des véhicules lors des matchs du FCLC (Football Club Liancourt-Clermont).

ÉVÈNEMENTS



UN GRAND SUCCÈS POUR LA JOURNÉE ARTS DE RUE !

Les jeunes liancourtois étaient conviés à une manifestation "Arts de rue" samedi 11 juin 2022 et une fois encore le soleil était au rendez-vous pour une journée très réussie.

Sur le city stade, les associations sportives (Basket-ball club, ECLA handball et Football Club Liancourt-Clermont) ont proposé différentes activités (matches, concours de tirs...) avec à la clé de belles récompenses. De nombreux autres ateliers étaient proposés : boxe éducative, vélo smoothie, ludothèque, structures gonflables, kin-ball, foot freestyle, rétrogaming, street art... Une représentante du Pôle de prévention Le Tamarin, basé à Creil et spécialisé dans l'accueil des personnes confrontées à une addiction, était également présente afin d'échanger avec les jeunes.

Cette après-midi festive était l'aboutissement du projet éducatif intitulé "Jeunes et addictions : stop ou encore !?". Tout au long de l'année, les adolescents fréquentant l'S.Pass'Jeunes ont été sensibilisés aux risques liés aux conduites addictives et à l'importance du bien-être physique et psychologique. Ce projet a bénéficié d'un double financement à hauteur de 5 134 € de la part de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise et de 5 000 € de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MIDELCA).

Un grand merci à Cécile Birck, Directrice du service enfance et jeunesse, organisatrice de cet événement, aux animateurs et animatrices présents sur place, aux bénévoles des associations sportives et aux jeunes qui ont fait de cette journée une très belle réussite !



ÉVÈNEMENTS



LE RETOUR DES CAVALCADES !

Lors des deux années de pandémie de Covid-19, en 2020 et 2021, les cavalcades liancourtoises n'ont pu être organisées pour des raisons sanitaires.

Le 18 juin 2022, la tradition a repris son cours et la cité s'est animée pour la plus grande joie de tous. Le thème était particulièrement festif répondant à un besoin d'oublier les difficiles restrictions subies durant de longs mois. Les bénévoles des associations étaient ainsi invités à réaliser des chars illustrant "Le carnaval dans les pays et régions du monde".

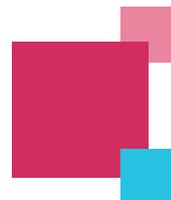


C'est sous une chaleur écrasante que s'est déroulée la cavalcade des écoles. La municipalité et les responsables de chars avaient tout prévu afin de garantir le bien-être et la sécurité des enfants : eau fraîche, brumisateurs, chapeaux... Le public était toutefois moins nombreux que d'habitude compte-tenu des conditions météorologiques extrêmes.

A l'inverse, les spectateurs étaient au rendez-vous à la nuit tombée pour admirer les onze chars et les huit fanfares de la grande cavalcade. Le groupe pop-rock "Sliders" a mis une belle ambiance sur la place de La Rochefoucauld. Une distribution de lampions et de confettis a permis aux plus jeunes de s'amuser.

Cette belle journée s'est terminée place Verte avec un feu d'artifice sonorisé applaudi par tous. Les noctambules ont ensuite rejoint la fête foraine et ses manèges à sensation.

Un grand merci à tous les bénévoles et à leur engagement sans faille. Sans eux, cette belle manifestation festive et populaire ne pourrait se dérouler.



ÇA BOUGE À LIANCOURT



ARRIVÉE DE LA RONDE DE L'OISE À LIANCOURT

Jeudi 2 juin, notre cité a accueilli la première étape de la 67^{ème} édition de la Ronde de l'Oise. Cette épreuve sportive est organisée par l'Union Cycliste de Liancourt-Rantigny depuis 1954. Elle a intégré l'Union Cycliste Internationale Europe Tour en 2007, en catégorie 2.2 et est ouverte aux équipes continentales professionnelles françaises, aux équipes continentales nationales et régionales et aux clubs. Le comité d'organisation de cet évènement sportif majeur est présidé par Michel Birck, également Maire-adjoint chargé des sports à la ville de Liancourt. Le vainqueur, le Néo-Zélandais James Fouché, a reçu le maillot et la coupe des mains du Maire, Roger Menn.

DES CALCULATRICES POUR LES FUTURS COLLÉGIENS

Les élèves de CM2 des écoles élémentaires Jean Macé et Albert Camus, accompagnés de leurs parents, se sont retrouvés mercredi 29 juin au restaurant scolaire, pour la cérémonie de remise des calculatrices. La municipalité récompense chaque année les jeunes liancourtois pour leur passage en classe de sixième. Elle souhaite également contribuer à leur réussite et soutenir financièrement les familles dans l'achat des fournitures scolaires, en offrant un outil indispensable dans l'apprentissage des mathématiques. Laëtitia Coquelle, Maire-adjointe chargée des affaires scolaires, a félicité les jeunes pour leur entrée au collège et leur a souhaité de bonnes vacances.



TAPIS ROUGE : LES ADOS FONT LEUR SHOW !



Les ados de l'S.Pass'Jeunes ont conquis le public et mis l'ambiance mercredi 27 juillet à la salle Guy Lejeune. Le spectacle s'est déroulé en présence de Noura Kihal-Flégeau, Sous-Préfète de Clermont et de Mélissa Ramos, Sous-Préfète en charge de la Politique de la Ville. Laëtitia Coquelle, Maire-adjointe chargée des affaires scolaires, a félicité les jeunes, les animateurs et Cécile Birck, Directrice du service enfance et jeunesse, pour la qualité du spectacle. Elle a également remercié les services de l'État pour la subvention Politique de la Ville d'un montant de 7 000 € accordée pour ce projet Tapis Rouge. Bravo aux jeunes Liancourtois pour leur énergie et leur talent !

77^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE LIANCOURT



Jeudi 1^{er} septembre, jour de rentrée des classes, Roger Menn, Maire de Liancourt, Virginie Garnier, Maire de Cauffry, Alain et Bruno Pasquier, petits-fils de René Pasquier, de nombreux élus, les membres des associations patriotiques et des citoyens des deux communes ont commémoré le 77^{ème} anniversaire de la libération de Liancourt. Lors de cette cérémonie, un hommage a été rendu aux deux résistants René Pasquier et Jean Rival, tombés sous les balles des Allemands, dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre 1944, quelques heures seulement avant la libération de Liancourt et Cauffry par les forces alliées.

RENTÉE SCOLAIRE 2022-2023 : DES EFFECTIFS EN BAISSÉ



Jeudi 1^{er} septembre, 628 enfants ont fait leur rentrée scolaire dans une des cinq écoles de la ville et chaque classe disposait bien d'un enseignant prêt à accueillir ses élèves. On constate cette année encore une baisse des effectifs avec 52 écoliers en moins et l'on peut craindre une fermeture de classe à la rentrée prochaine. Les classes bénéficient donc de conditions d'apprentissage optimales avec une moyenne de 22 élèves par classe. Tout au long de l'été, des travaux de rénovation dans les locaux scolaires ont été réalisés par les agents des services techniques de la ville, plusieurs classes ont notamment été repeintes.

SUCCÈS DU 6^{ÈME} FORUM DES ASSOCIATIONS ET SERVICES



Michel Birck, Maire-adjoint chargé des sports, et Sébastien Rabineau, Maire-adjoint chargé de la culture et référent associatif, ont accueilli les bénévoles des 25 associations participant au 6^{ème} Forum des associations et services le dimanche 4 septembre à la salle Guy Lejeune. Les nombreux visiteurs ont pu découvrir la richesse du tissu associatif liancourtois ainsi que les différents services municipaux et obtenir les informations nécessaires pour s'inscrire à des activités sportives, culturelles, de loisirs... Les élus ont remercié les bénévoles associatifs pour leur implication quotidienne pour un meilleur vivre ensemble dans notre cité.

REPAS DANSANT FESTIF POUR NOS AÎNÉS !

En cette rentrée, Daniel Deligny, Président de l'association d'entraide aux Anciens de Liancourt, a convié l'ensemble des personnes âgées de plus de 62 ans à un repas dansant. Cette journée festive s'est déroulée le dimanche 18 septembre au restaurant scolaire, en présence de Roger Menn, Maire de Liancourt. Pour la première fois, les bénévoles de l'association ont souhaité innover et fêter les anniversaires des convives nés durant ce mois de septembre. Un cadeau leur a été offert et ils ont posé pour une photo souvenir pleine de gaieté ! Nos aînés étaient ravis de se retrouver dans une ambiance musicale, pour une après-midi très conviviale.



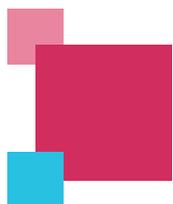
33^{ÈME} BROCANTE D'AUTOMNE SOUS LE SOLEIL

Adeline Mestre, Maire-adjointe chargée de l'animation de la cité et des jumelages, était heureuse de pouvoir organiser la 33^{ème} édition de la brocante d'automne avec le soleil en prime ! Après une interruption liée à la crise du Covid-19, les exposants et les chineurs étaient tout de même au rendez-vous le dimanche 9 octobre 2022. Les très nombreux visiteurs ont arpenté les quelques 200 stands à la recherche de bonnes affaires. Les associations liancourtoises comme le "Comité de jumelage Liancourt-Mainburg", les "Winds Brothers" ou "Le soleil des Antilles" ont proposé différents types de restauration sur place ou à emporter.

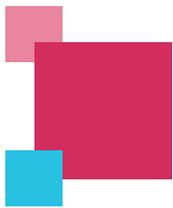


LES CÉRÉALES À L'HONNEUR POUR LA SEMAINE DU GOÛT

A l'occasion de la semaine du goût, du 10 au 14 octobre 2022, les enfants fréquentant le restaurant scolaire ont découvert les différentes céréales et appris les bienfaits de celles-ci dans l'alimentation. Mardi 11 octobre, Cyril Chivot-Guyot, Directeur du centre de loisirs municipal a accueilli les enfants des écoles élémentaires avec des jeux et quizz pour découvrir les aliments qui contiennent des céréales. Le lendemain, Stéphane Tricot, cuisinier au restaurant scolaire, a fait découvrir aux enfants du centre de loisirs le maïs dans tous ses états !



LIANCOURT PRATIQUE



Mairie de Liancourt

232 rue Jules Michelet - 60140 Liancourt

Téléphone : 03 44 73 02 06

Courriel : commune.liancourt60@orange.fr

Site internet : www.ville-liancourt.fr

Page Facebook : Ville de Liancourt

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 12h00

PERMANENCES DES ÉLUS



Roger MENN

Maire de Liancourt,
Président de Oise Habitat,
Vice-Président de la Communauté
de Communes du Liancourtois
Permanence sur rendez-vous



Thierry BALLINER

1^{er} adjoint chargé de l'urbanisme,
de l'environnement, du logement
et des transports
Délégué à l'école municipale de
musique

Permanence les samedis de
10h30 à 12h00 en mairie



Laëtitia COUELLE

2^{ème} adjointe chargée des affaires
scolaires

Permanence sur rendez-vous



Sébastien RABINEAU

3^{ème} adjoint chargé de la culture,
de la vie associative et de la
démocratie participative
Référént associatif, porte-parole
du Conseil Municipal chargé des
relations avec la presse

Permanence sur rendez-vous



Valérie MENN

4^{ème} adjointe chargée de la petite
enfance, de l'enfance, de la
jeunesse et de l'information
Permanence sur rendez-vous



Yves NEMBRINI

5^{ème} adjoint chargé des travaux,
de la voirie, des bâtiments
communaux, de la sécurité, du
commerce, de l'artisanat et du
marché

Correspondant "Défense"

Permanence sur rendez-vous



Adeline MESTRE

6^{ème} adjointe chargée de
l'animation de la cité et des
jumelages

Permanence sur rendez-vous



Michel BIRCK

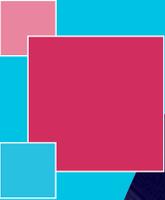
7^{ème} adjoint chargé des sports
Permanence sur rendez-vous



Mirjana JAKOVLJEVIC

8^{ème} adjointe chargée des affaires
sociales et des personnes
handicapées

Permanence sur rendez-vous



*Joyeuses fêtes
et
Meilleurs voeux*

Crédits

LIANCOURT MAGAZINE, le journal d'information des Liancourtois. N° 74 : octobre 2022

Directeurs de publication : Roger Menn (Maire) et Valérie Menn (Maire-adjointe chargée de l'information)

Rédactrice : Valérie Menn

Couverture photographique : Hélène Alves Oliveira, Cécile Birck, Laëtitia Coquelle, Xavier Darche, Isabelle Frillay, Emilie Gallé,

Ludovic Leclercq, Aurore Menn, Roger Menn, Valérie Menn

Création et maquette : Société SERVAL

Impression : Société Moderne d'Impression SMI (Clermont de l'Oise)